



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

TICKETS TAN ENTREPRISE - CONVENTION
DE PARTENARIAT VILLE - CASC SUR LA
DELIVRANCE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**TICKETS TAN ENTREPRISE - CONVENTION DE PARTENARIAT
VILLE - CASC SUR LA DELIVRANCE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

A l'occasion de la mise en place d'un nouveau réseau de transports urbains depuis le 4 juillet 2011, la SEMTAN propose un nouveau titre de transport TAN Entreprise en remplacement du titre TAN Fréquence Plus.

Ce dispositif fait l'objet d'une convention entre la Ville et la SEMTAN qui précise notamment les conditions de délégation de l'achat et de la revente des tickets TAN Entreprise à un sous-traitant.

Le Comité des Activités Sociales et Culturelles (CASC) remplit depuis plusieurs années cette fonction de sous-traitant pour la délivrance des tickets TAN Fréquence Plus. Il est proposé d'approuver les conditions de ce fonctionnement par une convention de partenariat qui précise les modalités de ce partenariat et les dispositions de la convention TAN Entreprise entre la Ville et le CASC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat Ville-CASC sur la délivrance des tickets TAN Entreprise,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de partenariat avec le CASC.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON